

RAPPORT BUDGETAIRE

Année 2021



GCSMS Un Chez-Soi d'Abord -
Métropole de Lyon
contact@ucsa-lyon.org



C/O Fondation ARHM 290 Route de Vienne 69355 Lyon cedex 08

Table des matières

| | | |
|----|---------------|-----------------------------|
| I. | Titre 1 | Erreur ! Signet non défini. |
| A. | Titre 2 | Erreur ! Signet non défini. |
| 1. | Titre 3 | Erreur ! Signet non défini. |

RAPPORT BUDGETAIRE 2021

Introduction

Au 01/01/2021, 77 logements sont en locations et pour la première fois les 100 logements sont atteints au cours du premier semestre. Il s'agit donc de la fin de montée en charge. Même si la capacité autorisée n'est pas installée sur toute l'année, le fonctionnement du 2^e semestre nous donne un aperçu d'une activité budgétaire normale. D'autant que sur le second semestre, l'activité a repris quasiment normalement avec la fin des périodes de confinement.

| Synthèse budgétaire | | 2019 | | 2020 | | 2021 | |
|---------------------|-----------------|-------------------|----------------|-------------------|-----------------|-------------------|------------------|
| | | Budget exécutoire | Réalisé | Budget exécutoire | Réalisé | Budget exécutoire | Réalisé |
| ONDAM | Recettes | 462 008€ | 484 640€ | 730 690€ | 745 036€ | 752 047€ | 710 303€ |
| | Dépenses | 462 008€ | 465 452€ | 730 690€ | 671 772€ | 752 047€ | 716 309€ |
| | Résultat | | 19 188€ | | 73 264€ | | - 6 006 € |
| BOP | Recettes | 350 000€ | 474 387€ | 700 000€ | 940 877€ | 997 063€ | 1 198 583 |
| | Dépenses | 350 000€ | 402 522€ | 700 000€ | 858 391€ | 997 063€ | 1 124 316 |
| | Résultat | | 71 865€ | | 82 486€ | | 74 266 € |
| TOTAL | Recettes | 812 008€ | 959 027€ | 1 430 690€ | 1 685 913 | 1 749 110 | 1 909 885 |
| | Dépenses | 812 008€ | 867974€ | 1 430 690€ | 1 530 163 | 1 749 110 | 1 840 625 |
| | Résultat | | 91 053€ | | 155 750€ | | 68 260 € |

On constate que les dépenses en globalité (+13.3%) et recettes (+20.3%) ont fortement augmentées par rapport à l'an passé, et que l'activité budgétaire s'accroît avec la montée en charge, principalement sur le BOP (il s'agit de la première année où la subvention ne couvre pas l'ensemble des dépenses sur le BOP).

| Recettes Budget BOP | Réalisé 2020 | Réalisé 2021 |
|---------------------|--------------|--------------|
| Subvention IML | 700 000€ | 700 000€ |
| CAF | 66 171€ | 127 016€ |
| Loyers | 67 775€ | 124 747€ |

La subvention IML s'établit à 700 000€ en 2021. Les autres recettes du budget BOP sont constituées par les APL et les loyers perçus des locataires, qui ont quasiment doublé par rapport

à 2020 et se sont avérées plus importantes que prévu. Nous n'avons pas encore la pratique et le recul suffisant pour établir un budget prévisionnel au plus juste concernant les recettes.

Concernant l'Ondam et pour rappel, les dépenses 2021 sont autorisées à hauteur de 752 047€. Il convient de retraiter ce montant d'un CNR de 14 782€ attribué en vue du financement de la préfiguration du chez soi jeune en 2022, le montant de dépenses autorisées s'élève donc à 737 265€.

Les recettes autorisées en 2021 d'un montant de 752 047€ se décomposent ainsi :

- Une Dotation Globale de Fonctionnement de 689 789 € ;
- augmentée d'un CNR évoqué plus haut de 14 782 € ;
- à laquelle s'ajoutent des mesures issues de l'affectation du résultat 2020 et comptabilisées dans le compte 110100, à savoir :
 - o 29 790€ de mesure d'exploitation non reconductibles (pour financer les frais de stage et d'apprentissage, comptes de classe 1) ;
 - o Et 17 686€ de réduction de charges d'exploitation, toutes deux affectées à partir du résultat 2020, et qui à ce titre n'apparaissent pas en recettes d'exploitation (comptes de classe 1).

Au global le réalisé 2021 présente un résultat comptable de 68 260 €, constitué :

- o Sur l'Ondam : déficitaire de 6 006 €
- Ce résultat ne prend pas en compte à ce stade les affectations de résultats qui auront pour effet de « corriger » cette situation déficitaire. Comme il sera vu dans la proposition d'affectation Ondam, le résultat administratif proposé sera bénéficiaire de 25 004 € ;
- o Sur le Bop : bénéficiaire de 74 266 €.

Nous y reviendrons en détail dans les commentaires qui suivent.

CHAPITRE

1

CHARGES COMMUNES AUX BUDGETS ONDAM ET BOP

Les charges communes sont supportées à part égales par les deux budgets.

Groupes I des charges

Compte 606110 : Fluides (1 810€ prévus sur chaque budget soit 3 620€, réalisé 882 €) :

Ce compte de charge est destiné à faire face aux frais de régularisation de charges en fin d'année pour le bureau commun des deux équipes (accompagnement et GLA), puisque les fluides sont intégrés dans le loyer. A noter qu'en 2022, les frais d'électricité devraient augmenter suite à l'installation de climatiseurs. En 2021 cette régularisation n'a pas eu lieu.

606150 carburant véhicule (prévu 0 €, réalisé 880 €)

Cette ligne de dépense est une nouveauté cette année suite à l'acquisition d'un véhicule de service. A noter que les frais de déplacement sont en constante augmentation depuis l'ouverture de l'établissement, ce qui est logique puisque nous avons atteint petit à petit les 100 places autorisées. Les derniers mois de l'année nous donnent un aperçu des coûts en effectif plein. A noter que cette ligne de dépense n'avait pas été prévue au BP.

606240 Fournitures administratives (prévu 3 300 €, réalisé 17 €)

Comparé avec l'an passé (2 503 €), le niveau de dépense (pour un peu plus de 1 800 € cette année) s'est largement réduit, les bureaux commençant à être équipés.

606245 Petits matériels de bureau (1 647€ réalisés) :

Ce sont les petites dépenses non imputables aux investissements (achat de batteries pour les pc portables, de câbles d'alimentation pour les téléphones, de cadenas pour les box...). N'ont rien à voir avec le niveau de dépense de l'an passé (3 883€) et sont bien en dessous du BE (4 800€), pour les mêmes raisons que ci-dessus.

Compte 611 Services extérieurs (réalisé de 33€ pour un BE de 2 062€)

Il s'agit des dépenses liées à des prestations d'animation pour les temps collectifs. L'activité collective au premier semestre a été considérablement réduite par la période de confinement, et elle n'a pu redémarrer qu'à la toute fin du 2nd semestre, ce qui explique que cette enveloppe n'a quasiment pas été engagée.

Compte 625 frais de mission (BE de 12 322€, pour un réalisé de 22 341€)

Des dépenses qui reprennent un rythme quasi normal avec la réouverture des services de restauration et de commerce. Elles sont principalement liées au caractère mobile de l'équipe. 3 postes de dépenses principaux sur cette ligne :

- Les dépenses liées aux séjours d'immersion des salariés de l'équipe (pour 3 950€)
- Les dépenses liées aux remboursements de frais de transport en commun pour les déplacements professionnels dans la métropole de Lyon
- Les dépenses liées aux frais de mission à l'occasion des rencontres avec les locataires (collations, restauration...) qui font partis de l'approche de l'équipe mobile

On constate que le niveau de dépenses est bien supérieur aux prévisions, y compris celles de 2022, sans pour autant remettre en question l'équilibre du groupe I des dépenses. Il convient de mieux ventiler à l'avenir les dépenses de groupe.

626 Frais de télécommunication (réalisé de 12 600€ pour un budget prévu de 16 300€)

Ce compte est à l'équilibre, les nouvelles estimations s'avérant être plus pertinente que l'an passé où le compte présentait un déficit. Il s'agit principalement dépenses d'abonnement pour téléphone portable.

Cette année de nouvelles dépenses sont apparues, liées à l'abonnement internet qui était incluse dans le loyer des anciens locaux.

628850 autres prestations animations (budget de 5 400€ pour un réalisé 12 300€)

Les dépenses liées à ce compte se décomposent comme suit :

- 5 495€ de frais de déménagement de locataires. Les déménagements sont un outil important du parcours de rétablissement des locataires, et notre principal outil de gestion de crise. Il est mobilisé de façon importante chaque année, ainsi 44 déménagements / emménagements ont été réalisés cette année (cf. rapport d'activité)
- 6 641€ de frais liés à des temps collectifs et des sorties extérieures, qui ont repris à compter du 2^e semestre. On peut noter par exemple cette année le séjour organisé avec l'association les 82 4000 solidaires pour 7 locataires (accompagnés par 5 professionnels) durant 5 jours à la montagne, pour un montant de 2 500€ (hors frais

de déplacement). Il s'agit là aussi d'un outil essentiel de l'accompagnement dont la mobilisation est appelée à se développer dans les années à venir.

A noter cependant, que sans remettre en question l'équilibre du groupe I des charges, ce compte n'est pas suffisamment dimensionné au regard des dépenses réalisées. 7 527€ sont prévues au BP 22, ce qui ne sera sans doute toujours pas suffisant. Cette mauvaise évaluation résulte jusque-là de la faible mobilisation de cette ressource les années précédentes, du fait des confinements successifs et de la montée en charge.

Groupes III des charges

Compte 613 locations des bureaux (Budget de 28 719€ pour un réalisé de 28 255€)

Les dépenses locatives communes sont principalement dédiées au règlement du loyer des bureaux (pour un montant de 24 990€, charges comprises).

Elles intègrent également les frais de location d'un Box (3 332€) dédié au stockage des affaires de locataires et les dépenses liées aux locations de salles pour nos réunions ou temps collectifs (2 283€)

Ces dépenses ont augmenté par rapport à 2020, du fait de la reprise des temps collectifs.

Compte 6135 locations mobilières (réalisé de 20 620€ pour un BE de 15 400€)

Ces dépenses concernent exclusivement la location de véhicules (Citiz) nécessaires pour les déplacements de l'équipe. Ces frais comprennent la location, le stationnement et le carburant des véhicules loués. Ce poste de dépense était à 13 000€ l'an passé, soit une forte augmentation en 2021, qui correspond à la fin de la montée en charge et la fin des confinements. Ce compte est donc sous dimensionné, et il conviendra de le réévaluer.

A noter toutefois que l'achat d'un véhicule en 2021, et le projet d'achat de vélos électriques en 2022 devraient nous permettre de contenir le niveau de dépenses sur ce compte.

Compte 6156 : maintenance informatique (réalisé de 8 140€ pour un budget de 8 300€)

Ce poste prend en compte les frais de maintenance et d'hébergement des services informatiques suivant :

- Logiciel comptabilité EIG (60€ par mois)
- Logiciel planning Octime
- Logiciel métier HOPE
- Matériel internet / Wifi des bureaux
- Maintenance du photocopieur (1 480€)

A noter que le niveau de dépenses réalisées est conforme aux prévisions, mais en nette augmentation par rapport à 2020 (4 984€), et qu'il devrait encore augmenter en 2022 avec la maintenance du logiciel HOPE GLA auquel nous avons souscrit fin 2021.

Compte 6811 Dotations aux amortissements

Les dépenses d'amortissement s'élèvent à 23 958 € en 2021 pour un prévisionnel à 24 037 €. Le tableau ci-dessous présente d'une part les investissements réalisés et leurs montants, et d'autre part les amortissements 2021 induits.

| Investissements | | Acceptés | Réalisés | | | Amorts. 2021 | | |
|-----------------|-----------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|--------------|
| Code | Nature | | Antérieurs | 2021 | Totalité | Ondam et Bop | Prévus | Réalisés |
| 218200 | Véhicule | 23 000 € | - € | 15 919 € | 15 919 € | 5 779 € | 2 675 € | 46,3% |
| 205000 | Logiciels | 17 000 € | 17 700 € | 12 000 € | 29 700 € | 2 069 € | 11 353 € | 548,7% |
| 213300 | Aménagement des locaux Abondance | 45 000 € | 29 488 € | - € | 29 488 € | 2 869 € | 2 949 € | 102,8% |
| 215300 | Outils | - € | 1 185 € | 939 € | 2 124 € | 754 € | 311 € | 41,2% |
| 218300 | Matériel de bureau | 24 500 € | 3 987 € | 3 312 € | 9 299 € | 9 985 € | 6 156 € | 41,2% |
| | Matériel informatique | | 12 034 € | 4 643 € | 16 678 € | | | |
| 218400 | Mobilier | 8 020 € | 3 131 € | | 5 131 € | 2 581 € | 513 € | 19,9% |
| | Invest. Apt. Alloués à réorienter | 22 000 € | | | | | | |
| Total | | 139 520 € | 71 527 € | 36 813 € | 108 340 € | 24 037 € | 23 958 € | 99,7% |

Un budget d'investissement de 139 520 € a été accordé.

A ce jour, 108 430 € ont été réalisés, l'enveloppe globale est donc respectée et présente encore une capacité d'investissement.

Quelques différences de destinations donc sont à noter :

- Les 22 000 € destinés initialement à des interventions sur les appartements en baux glissants qui réglementairement doivent être imputés en dépenses. Ce qui est le cas (cf rapport budgétaire 2020) et qui crée donc un volant d'investissements possibles ;
- L'achat du véhicule qui s'est avéré finalement moindre que prévu (env. 7 000 €) ;
- L'investissement dans le logiciel Hope pour un montant de 12 000 € (financement Bop) ;

Au regard de ce budget autorisée, les dotations annuelles sont donc respectées.

CHAPITRE 2 - BUDGET ONDAM

Le budget cette année est encore globalement équilibré.

Les dépenses d'un montant de 716 308€ comprennent :

- 29 790€ de mesure d'exploitation non reductibles (pour financer les frais de stage et d'apprentissage) ;
- 17 686€ de réduction de charges d'exploitation, toutes deux affectées à partir du résultat 2020, et qui apparaîtront suite à l'affectation du résultat.

Il nous faut donc comparer les 710 302 € de recettes d'exploitation au montant des dépenses diminué de ces deux sommes, soit 668 832 €.

Cette situation saine s'établit grâce à des dépenses contenues sur le Groupe II.

Groupe I des charges

Les charges de fonctionnement (réalisé de 27 833€) sont conformes au BE (29 915€). La plupart des dépenses du groupe I sont des charges communes avec le budget BOP. On peut néanmoins retenir qu'il conviendra de modifier la ventilation des dépenses sur ce groupe, puisque les achats, quoiqu'en augmentation par rapport à 2020, restent nettement en deçà de ce qui est prévu, et que d'autres dépenses (prestations, déplacements) sont sous évaluées.

Groupe II des charges

Le groupe II des charges présente un résultat positif de 36 353€ (réalisé de 618 041€ pour un prévisionnel de 654 395€). Il résulte principalement :

- Des frais de formation professionnelle qui n'ont pas été engagés en 2021 du fait de la crise sanitaire (6K€ environ) ;
- Des salaires (30K€ environ).

Ce résultat de 36 353 € est à diminuer du CNR de 14 782 € alloué pour des dépenses de salaires, mais comptabilisées au Groupe III.

Compte 622 honoraires (prévu 4 548 €, réalisé 3 885€)

Les dépenses de ce poste sont liées aux frais d'honoraires :

- Analyse de la pratique professionnelle
- Commissariat aux comptes

Les dépenses sont un peu inférieures aux prévisions du fait du changement en cours d'année du prestataire pour l'analyse de la pratique.

Salaires et charges salariales

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des effectifs étant intervenus sur les ACT en 2021.

Il permet de constater :

- Les effectifs pour l'Ondam se portent à 10,95 ETP, hors stage et contrat de professionnalisation et astreintes ;
- La pérennisation du poste d'assistant administratif et d'un 3^e MSP a bien été réalisé à moyen constant (et à 0,5 ETP) ;
- le mi-temps d'AMP a finalement financé un mi-temps de moniteur éducateur (présence à temps plein sur 6 mois de l'année) ;
- Certains postes ont été appelés en renfort de personnel absent :
 - o Thérèse Lavastre, MSP, a été recrutée pour remplacer un MSP absent (absence de 6 mois), cependant elle n'est restée qu'une semaine ;
 - o Céline Costecharayre, assistante sociale, a été appelé en renfort suite au départ d'une psychiatre en congés parental (remplacement poste pour poste inenvisageable) ;
 - o Andriamboavanjy Anaïs a été appelée en renfort pour remplacer des salariés absents durant l'été (CDD de 7 mois) ;
- Concernant les stages et contrats d'apprentissages qui font l'objet d'un mode de financement spécifique cette année, il ressort :
 - o 3 personnes ont effectué un stage rémunéré en 2021 (2 stagiaires AS et une stagiaire psychologue), pour un montant total de 3 221€ ;
 - o 2 personnes se sont succédées sur un contrat d'apprentissage au sein de l'équipe (celui de Simon Dedours ayant fini en août et celui d'Inès Cizaire commençant en septembre) pour un montant total de 24 039€.

| Organigramme | Personne | ETP | Ventilation | | Mise à Dispo. |
|--------------------------------|---|------|------------------|----------------|---------------|
| | | | Ondam | Bop | |
| Direction | WALTER Romain | 1,00 | 50% | 50% | |
| Encadrement Unité de Soins | ORCEL Marion | 1,00 | 80% | 20% | |
| Sécrétariat | COLOMBIER Anne-Laurence | 0,80 | 50% | 50% | |
| Comptabilité GLA | LISTA Fatiha | 0,50 | | 100% | Oui |
| | CHACHA Adil | | Non | | |
| Comptabilité générale | VARLET Jean-Claude | 0,50 | 50% | 50% | Oui |
| Astreintes téléphoniques Jours | <i>-intégrés dans paies individuelles -</i> | | 50% | 50% | |
| Astreintes téléphoniques Nuits | | | 50% | 50% | |
| Educ. Spécialisé.e 1 | BOICHARD Martin | 1,00 | 100% | | |
| Educ. Spécialisé.e 2 | GAUDON Virginie | 1,00 | 100% | | |
| | PIERET Nicolas | | | | |
| Assist. Soc. Polyvalent | COSTECHAREYRE Céline | 1,00 | 100% | | |
| Médiation Santé Pair 1 | DOUGNON Mickaël | 0,50 | 100% | | |
| Médiation Santé Pair 2 | WIGMORE Xavier | 0,50 | 100% | | |
| Médiation Santé Pair 3 | DROUET Fabien | 0,50 | 100% | | |
| Médiation Santé Pair 4 | LAVASTRE Thérèse | 0,50 | 100% | | |
| Infirmier.e DE 1 | FOESSEL Marie | 1,00 | 100% | | |
| Infirmier.e DE 2 | SOYER Clément | 1,00 | 100% | | |
| Infirmier.e DE 3 | MAUTRET Louise | 1,00 | 100% | | |
| Psychologue | ONGUENE Théodore | 0,50 | 100% | | |
| Psychiatre 1 | SIMON Charlotte | 0,50 | 100% | | |
| Psychiatre 2 | DUVERNAY Nathalie | 0,50 | 100% | | |
| Assist. Sociale | ANDRIAMBOANOVJY Anaïs | 0,75 | 100% | | |
| Monitrice Educatrice | GHAFFOR Nina | 0,50 | 100% | | |
| Médecin généraliste | COCHET Claire | 0,50 | 100% | | |
| Educ. spé. Stagiaires | MONTMARTIN Garance | 1,00 | 100% | | |
| | ELCHINGER Sarah | 1,00 | 100% | | |
| | TROCHU Lara | 1,00 | 100% | | |
| Educ. spé. Apprentissage | CIZAIRE Inès | 1,00 | 100% | | |
| | DEDOURS Simon | 0,83 | 100% | | |
| Chargé.e de gestion locative 1 | BATTIN Rachel | 1,00 | | 100% | |
| | DAFONTE Marie | | | | |
| Chargé.e de gestion locative 2 | LEGLARD Constance | 1,00 | | 100% | |
| | DOUET Lucie | | | | |
| Chargé.e de gestion locative 3 | LEGRAND Artur | 1,00 | | 100% | |
| Chargé.e de maintenance | HENOUNI Nina | 1,00 | | 100% | |
| Educ. Spécialisé.e Renfort Été | ANDRIAMBOAVONJY Anaïs | 0,25 | | 100% | |
| Total Organigramme | | | 10,95 ETP | 6,1 ETP | |

Le résultat positif constaté sur les salaires résulte :

- Du congé parental d'éducation de Marion Orcel, qui est passé à 0,8 ETP pour un an ;
- Du départ en arrêt maladie puis congés parental d'un psychiatre à compter du 17/05, remplacé par un temps de travail ASS à compter de fin juin ;
- De l'accord pour la création d'un demi-poste MSP et un demi-poste AMP, qui auraient pu commencer en janvier, mais qui ont été réalisés de la façon suivante :
 - o M. Fabien Drouet a été recruté en tant que MSP le 19/04/21 ;

- Mme Nina Ghafoor, ME, a été recrutée le 14 juin 21 ;
- Charlotte Simon, psychiatre, embauchée à compter du 03/05/21 au lieu du 01/01/21
- L'absence d'un MSP de l'équipe non remplacé durant tout le second semestre.

Compte 648 Autres charges de personnel (prévu 14 209 €, réalisé 8 439€)

Le niveau de dépenses en formation est encore resté très bas cette année pour les raisons évoquées plus haut. Elles se montent à 4 345€, et relèvent exclusivement de la formation des nouveaux salariés aux méthodes et principes du rétablissement par WFX. Le solde de 4 094 € représente l'inscription des variations de congés payés au 31 décembre et les provisions liées aux CDD en cours.

Groupe III des charges

Retraité du montant du CNR évoqué plus haut, de 14 782€, le groupe III présente un niveau de dépense de 55 652€ pour un budget de 52 955€. En 2020 le niveau de dépenses s'élevait à 31 265€. Cette hausse des dépenses résulte principalement :

- De la hausse des charges communes déjà évoquée plus haut :
 - Hausse des charges de location de bureaux (le coût global des locaux étant plus élevés que les bureaux précédents de Villeurbanne) ;
 - Coût d'entretien et de nettoyage de ces locaux (compte 6152 pour 2 506€) ;
 - Hausse des dotations aux amortissements suite à l'achat d'un véhicule
- De l'apparition cette année de charges plus spécifiques :
 - *Compte 623 communication* : en 2020 il a été décidé de réaliser plusieurs actions de communication, dont le montant total s'élève à 4 527€ : réalisation d'un film de présentation, publication du rapport d'activité, mais aussi de plaquette de présentation du chez soi d'abord ;
 - *Compte 6817 dotation dépréciation des actifs circulants* : d'un montant de 7 388€, cette somme correspond au total des avances financières concédées aux locataires (souvent en attente d'ouverture de droit) et qui sont perdues. Il a été décidé de cesser ces avances pécuniaires aux locataires en 2022.

Les autres charges ne présentent pas d'évolution majeure par rapport à l'an passé.

Compte 616 assurances (prévu 2 319€)

Dépenses conforme pour ce poste qui couvre la RC de l'équipe médico sociale

Compte 658 aides (prévu 14 488€, réalisé 1 553€)

Peu d'aides pécuniaires versées comme l'an passé, un seul locataire n'ayant pas de ressources pour le moment.

Conclusion :

Le résultat comptable de l'ONDAM est un déficit de 6 006 € qui se décompose de la façon suivante :

- Dépenses liées aux matériels de protection COVID : 805 € financées par la réduction de charges d'exploitation (compte 110100)
 - ⇒ Affectation demandée en moins du poste réduction de charges d'exploitation pour 805 €
-
- Dépenses relatives aux rémunérations liées aux stages : 3 221 € financées une mesure d'exploitation non reconductible 2021 (compte 110100)
 - ⇒ Affectation demandée en moins du poste mesure d'exploitation non reconductible 2021 pour 3 221€.
-
- Dépenses concernant les contrats d'apprentissage : 24 039 € et financées par une mesure d'exploitation non reconductible 2021 à hauteur de 16 140 €.
 - ⇒ Affectation demandée en moins du poste mesure d'exploitation non reconductible 2021 pour 16 140€.
-
- Dépenses rejetées par le financeur (hausse de la variation de congés payés) : 10 845 €
 - ⇒ Affectation demandée en report à-nouveau débiteur pour 10 845€
-
- Un excédent de 25 004€
 - ⇒ Proposition est faite d'attribuer ce résultat en réserve d'investissement en vue de financer l'acquisition de locaux.